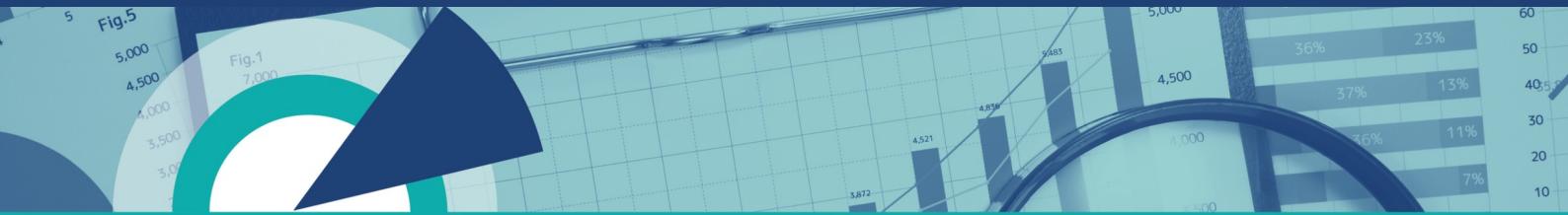


Le privé ne crée pas d'emploi pour la première fois depuis la crise sanitaire

Insee Conjoncture La Réunion • n° 34 • septembre 2024



Pour la première fois depuis la crise sanitaire, l'emploi privé n'augmente pas à La Réunion. Ainsi, au deuxième trimestre 2024, les créations d'emplois sont atones dans le privé, mais elles le sont également dans le public. Cette stabilité de l'emploi masque des évolutions opposées selon les secteurs. L'emploi baisse dans la construction et l'intérim malgré une hausse des permis de construire. En revanche, les services aux ménages, les services aux entreprises ainsi que les services non marchands créent des emplois. C'est aussi le cas de l'hébergement et la restauration, malgré la baisse de la fréquentation des hébergements collectifs. Les créations d'entreprises se maintiennent, tandis que les défaillances sont toujours en hausse. Dans ce contexte, le chômage concerne 17 % de la population active.

Fin juin 2024, 293 900 personnes sont salariées à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 2^e trimestre, les créations d'emplois sont atones après une hausse de 0,4 % de l'emploi au trimestre précédent ► **figure 1**. Au niveau national, l'emploi est stable lui aussi après avoir augmenté de 0,3 % au 1^{er} trimestre 2024 ► **encadré 2**.

En juillet 2024, l'indice des prix à la consommation est stable à La Réunion, après une baisse de 0,4 % en juin. Les prix des services repartent à la hausse, ceux des produits manufacturés sont stables, ceux de l'alimentation et de l'énergie reculent de nouveau.

Sur un an, de juillet 2023 à juillet 2024, l'indice des prix à la consommation augmente quasiment autant à La Réunion (+2,5 %) qu'en France (+2,3 %), alors que l'inflation était nettement plus soutenue dans la région depuis le début de l'année 2024. Les prix des produits alimentaires, de l'énergie et des produits manufacturés croissent plus fortement sur un an à La Réunion qu'au niveau national. Mais les prix des services augmentent moins.

Des créations d'emplois atones au 2^e trimestre 2024

L'emploi privé est stable ce trimestre, après un ralentissement des créations d'emplois depuis plusieurs trimestres. Au trimestre précédent, 500 emplois avaient été créés, et 700 chaque trimestre en 2023 en moyenne.

L'emploi public stagne aussi au 2^e trimestre après avoir augmenté de 800 le trimestre précédent et de 300 chaque trimestre en 2023. Les contrats aidés non marchands « Parcours emploi compétences » (PEC) sont stables sur les 12 derniers mois : fin juin 2024, 10 000 personnes bénéficient de ce type de contrat.

Forte baisse de l'emploi dans la construction et l'intérim

Au 2^e trimestre 2024, le secteur de la construction perd 500 emplois hors intérim, après une baisse de 100 emplois au trimestre précédent

► **figure 2**. En 2023, 400 postes étaient détruits.

Sur un an, les effectifs du secteur reculent de 5 %, une baisse trois fois plus importante qu'en France ► **figure 3**. Les structures de moins de 10 salariés (environ 40 % de l'emploi) subissent majoritairement cette baisse de l'emploi, notamment celles de la « maçonnerie générale et gros œuvre du

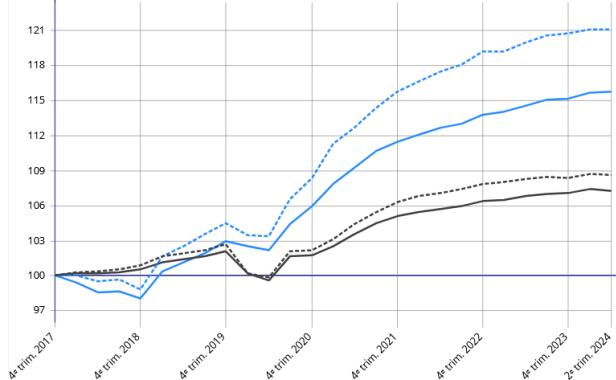
bâtiment ». En effet, l'activité de la construction diminue : le chiffre d'affaires cumulé sur le 1^{er} semestre baisse de 5 %. Il est stable au niveau national ► **avertissement sur les indices de chiffre d'affaires**.

Dans le secteur de l'intérim, les effectifs diminuent de 200, après une baisse de 100 emplois au trimestre précédent. Sur un an, le recul s'élève à 700 postes (-14 %), une baisse deux fois plus importante qu'en France (-6 %). Cette baisse fait écho à celle dans la construction, traditionnellement employeur d'intérimaires.

► 1. Évolution de l'emploi salarié

— Emploi salarié total - La Réunion
— Emploi salarié total - France hors Mayotte
--- Emploi salarié privé - La Réunion
---- Emploi salarié privé - France hors Mayotte

(Indice base 100 au 4^e trimestre 2017)



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee.

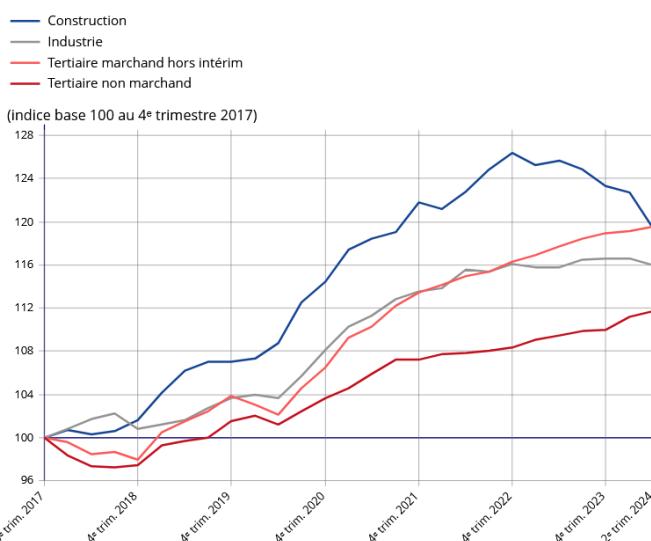
Des créations d'emplois dans les services aux ménages, l'hébergement et restauration et les services aux entreprises

Au 2^e trimestre 2024, le secteur des **services aux ménages** crée 300 emplois, après une baisse de 200 emplois au trimestre précédent. Dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, 200 postes sont créés, comme au trimestre précédent. Dans le secteur des **services aux entreprises**, l'emploi augmente de 100, un rythme analogue au 1^{er} trimestre. Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, des transports, de l'information et de la communication, des activités financières et immobilières, l'emploi est stable.

L'emploi augmente dans les services non marchands

Fin juin 2024, 125 100 personnes sont salariées dans les services non marchands (enseignement, administration publique, santé ou action sociale). Elles travaillent majoritairement dans le public (75 %), mais peuvent également exercer dans le privé (activités de soutien scolaire, enseignement de la conduite, médecin, etc.). L'effectif du secteur non marchand augmente de 500, après une hausse de 1 300 le trimestre précédent. Sur un an, le nombre d'emploi croît de 2 500.

► 2. Évolution de l'emploi salarié selon le secteur d'activité



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données corrigées des variations saisonnières (CVS), en fin de trimestre.

Champ : Emploi salarié total hors intérim.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

► 3. Emploi salarié par secteur d'activité détaillé

	Emploi salarié en milliers	Évolution	
		Trimestrielle en %	Annuelle en %
Ensemble	293,9	0,0	1,0
Privé	202,4	0,0	0,9
Public	91,5	0,2	1,2
Par secteur d'activité			
Agriculture	3,5	-0,8	4,0
Industrie, dont	20,8	-0,5	0,2
Agro-alimentaire	8,2	-0,8	-0,5
Construction	17,4	-2,7	-5,0
Tertiaire marchand	127,1	0,2	0,9
Commerce	37,8	0,0	1,4
Transports	13,3	-0,5	-1,0
Hébergement - restauration	13,8	1,4	4,1
Information et communication	3,7	-0,2	-1,3
Services financiers	6,6	-0,3	1,4
Services immobiliers	2,3	-0,4	0,9
Services aux entreprises*	25,0	0,5	1,6
Intérim	4,4	-5,2	-13,8
Services aux ménages	20,2	1,3	2,2
Tertiaire non marchand	125,1	0,4	2,0

* hors intérim

Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

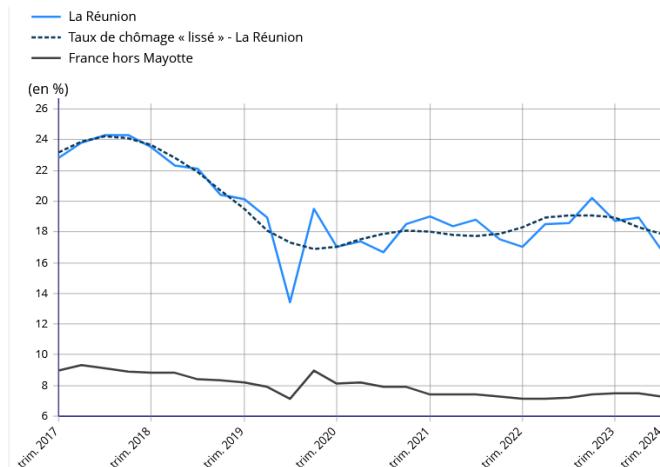
L'évolution trimestrielle compare le trimestre en cours au trimestre précédent, l'évolution annuelle compare le trimestre en cours au même trimestre de l'année précédente.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Accoss-Urssaf, Dares, Insee.

Le chômage s'établit en moyenne à 17 %

À La Réunion, au 2^e trimestre 2024, le **taux de chômage** au sens du Bureau international du travail (BIT) s'établit en moyenne à 17 % de la population active. Il oscille entre 17 et 20 % depuis le 4^e trimestre 2020, à un niveau bien en deçà de sa valeur de fin 2018 (24 %) ► figure 4. Au niveau national, le chômage concerne 7,3 % de la population active au 2^e trimestre 2024, en baisse de 0,2 point par rapport au trimestre précédent.

► 4. Estimation du taux de chômage trimestriel au sens du Bureau international du travail



Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

Champ : Personnes de 15 ans ou plus.

Avertissement : Dans les DOM, contrairement aux départements de métropole, les séries de taux de chômage localisés sont directement issues d'une enquête par sondage. En conséquence, une part d'aléa est susceptible d'introduire du bruit à court terme dans les données. Dans les notes de conjoncture régionales, les séries de taux de chômage localisés sont ainsi complétées par des séries lissées représentant la tendance annuelle sous-jacente. Pour étudier les effets structurels et de long terme, les séries de taux de chômage en moyenne annuelle sont à privilégier.

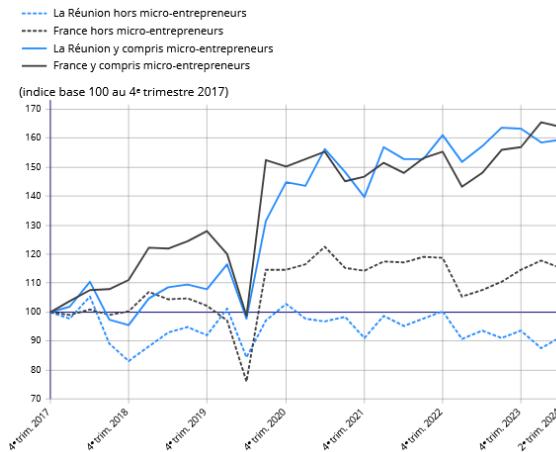
Source : Insee, taux de chômage localisés.

Les créations d'entreprises se maintiennent

À La Réunion, 3 100 entreprises sont créées au cours du 2^e trimestre 2024 dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles, un nombre stable par rapport au trimestre précédent (+1 %) ► figure 5. Les créations d'entreprises augmentent dans les secteurs de l'industrie (+9 %) et des « commerces, transports, hébergements et restauration » (+2 %). À l'inverse, elles reculent dans les secteurs des « autres services » (-8 %) et de la construction (-5 %).

Au niveau national, les créations d'entreprises sont elles aussi stables (-1 %), avec toutefois une légère baisse des créations dans les secteurs des « commerces, transports, hébergements et restauration » (-3 %) et de l'industrie (-2 %).

► 5. Créations d'entreprises



Note : Données CVS-CJO.

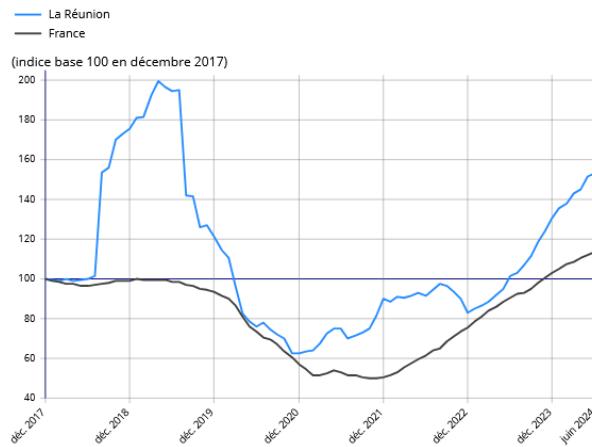
Champ : Ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE (Système d'Information de la Démographie des Entreprises).

Au 2^e trimestre 2024, les créations d'entreprises sous le régime de la micro-entreprise représentent 59 % des créations d'entreprises, soit une part inférieure au niveau national (65 %). Ces créations reculent par rapport au trimestre précédent (-2 %), alors que les créations d'entreprises classiques augmentent (+4 %).

Sur un an, de juillet 2023 à juin 2024, 12 400 entreprises sont créées à La Réunion, soit 400 de plus qu'à la même période un an auparavant. Dans le même temps, 1 020 entreprises sont déclarées en défaillances, soit 350 de plus qu'à la même période un an plus tôt. Ces défaillances d'entreprises augmentent davantage à La Réunion (+51 %) qu'au niveau national (+26 %) ▶ figure 6.

► 6. Défaillances d'entreprises



Note : Données mensuelles brutes au 23 août 2024 en date du jugement.

Note de lecture : Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois
Source : Fiben, Banque de France.

La fréquentation des hébergements touristiques collectifs recule

À La Réunion, avec 338 000 **nuitées** enregistrées, la fréquentation touristique dans les hôtels et autres hébergements collectifs touristiques recule au 2^e trimestre 2024 (-4 % de nuitées par rapport au même trimestre 2023). La fréquentation touristique repasse ainsi ce trimestre à un niveau inférieur à celui de 2019, avant la crise sanitaire de la Covid-19 (-2 % par rapport au 2^e trimestre 2019).

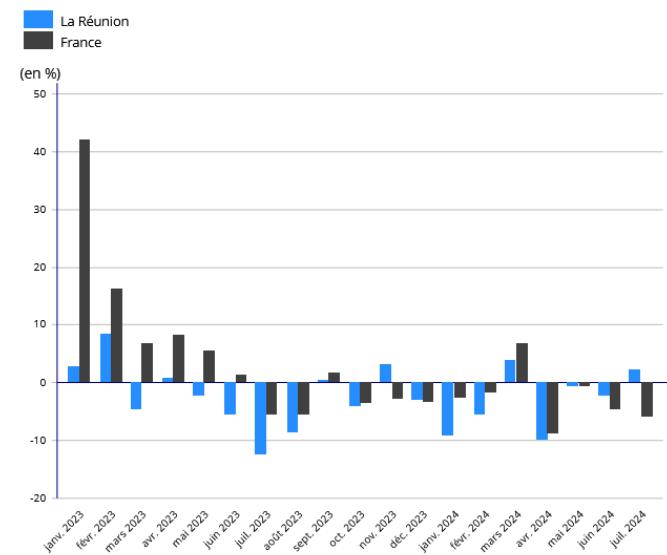
Au 2^e trimestre 2024, l'augmentation de l'offre de chambres (+4 % de chambres offertes) s'accompagne d'une baisse du **taux d'occupation** (58 % ce trimestre, soit 5 points de moins). La fréquentation baisse notamment en avril (-10 %) et en juin (-2 %), alors qu'elle reste stable en mai par rapport aux mêmes mois de 2023 ▶ figure 7.

La fréquentation dans les établissements non classés et ceux classés 1 et 2 étoiles baisse de 12 % par rapport au 2^e trimestre 2023, sous l'effet cumulé du recul de l'offre de chambres (-5 %) et du taux d'occupation (-6 points). Dans les établissements classés de 3 à 5 étoiles, elle est quasi-stable (-1 %), en raison d'une hausse de l'offre de chambres (+8 %).

La fréquentation touristique baisse surtout dans les établissements de l'Ouest (-10 %), sous l'effet cumulé d'une baisse de l'offre et du taux d'occupation. Dans le Sud, la fréquentation est quasi-stable (-1%) malgré une hausse de l'offre de chambres (+3 %). En revanche, la fréquentation augmente dans le Nord-Est (+11 %) en lien avec une hausse de l'offre de chambres (+23 %), suite à l'ouverture d'un hôtel de grande capacité à Saint-Denis fin 2023.

Au 2^e trimestre 2024, la clientèle des hébergements touristiques collectifs reste essentiellement d'origine française : elle représente 92 % des nuitées. Leur fréquentation diminue cependant de 4 % par rapport au 2^e trimestre 2023. Les nuitées de la clientèle d'origine étrangère reculent également (-3 000 nuitées), soit 10 % de moins qu'au même trimestre 2023.

► 7. Évolution du nombre de nuitées totales dans les hébergements collectifs touristiques par rapport au même mois de l'année précédente



Champ : Hôtels et autres hébergements collectifs de tourisme (résidences de tourisme et résidences hôtelières, maisons familiales de vacances, villages de vacances, auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs).

Note : Le dernier mois est provisoire, données mensuelles brutes.

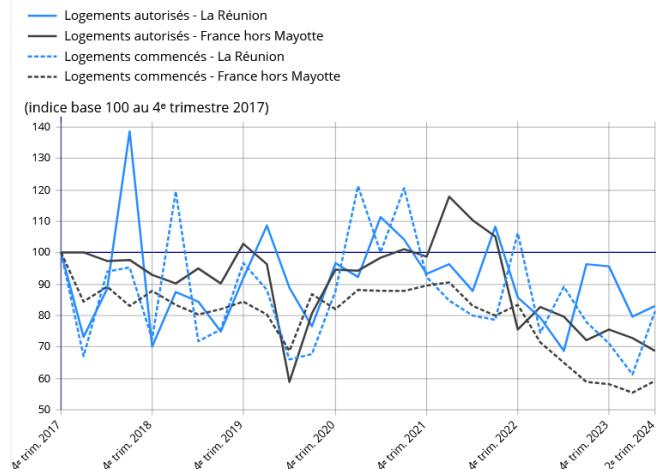
Source : Insee, enquêtes de fréquentation hôtelière.

Du mieux du côté des autorisations de construire

Au 2^e trimestre 2024, en données corrigées des variations saisonnières, 1 700 permis de construire sont déposés à La Réunion sur trois mois, soit 4 % de plus qu'au 1^{er} trimestre 2024 ▶ figure 8. Sur un an, de juillet 2023 à juin 2024, 7 300 logements sont autorisés à la construction, soit 300 de plus par rapport à la même période un an auparavant (+4 % sur un an). Ce sont les autorisations de logements collectifs qui augmentent (+31 % contre -22 % pour les logements individuels). Au niveau national, les autorisations de constructions de logements continuent à baisser (-16 % sur un an).

Avec 5 100 logements commencés sur un an à La Réunion, les mises en chantier reculent par rapport à la même période un an plus tôt (-16 %) malgré une remontée ce trimestre. Au niveau national, la baisse est encore plus importante (-23 %). À La Réunion comme en France, la baisse touche autant les logements individuels que collectifs.

► 8. Évolution du nombre de logements



Note : Données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle estimée.

Source : SDES, Sitadel.

Florian Rageot, Isabelle Rivière (Insee)

Avertissement sur l'emploi

Les Estimations trimestrielles d'emploi ont été calées sur les Estimations annuelles d'emploi définitives de 2022, qui ont été publiées en juillet 2024. Cela conduit à légèrement abaisser le niveau de l'emploi salarié privé à partir de 2022, et à légèrement rehausser celui du public, par rapport aux estimations précédentes. En conséquence, les Estimations trimestrielles d'emploi sont davantage révisées sur le passé qu'habituellement.

Avertissement sur les indices de chiffre d'affaires

Depuis le 2^e trimestre 2023, l'Insee produit et met à disposition des indices de chiffre d'affaires régionaux. Cette source, toujours en phase d'expertise, est à considérer avec prudence. Ces indices permettent de mesurer mensuellement l'évolution de l'activité des entreprises. Ils sont élaborés chaque mois à partir des déclarations mensuelles de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) faites par les entreprises mono et quasi-mono régionales relevant du régime fiscal réel normal pour le paiement de la TVA. Les séries sont en valeur et corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier (CVS-CJO).

► Encadré 1 - Contexte international - La croissance américaine demeure solide, l'Allemagne reste engluée

Aux États-Unis, l'activité n'a pas faibli : le PIB a progressé de +0,7 % au printemps et l'acquis de croissance pour 2024 s'establit à +2,3 %. Dans la zone euro, la reprise à l'œuvre depuis début 2024 est portée par le commerce extérieur et masque toujours d'importantes disparités. L'activité en Espagne caracole (+0,8 % au printemps, soit un acquis de croissance pour 2024 de +2,4 %), tandis que l'économie allemande est à l'arrêt (-0,1 %, soit un acquis de croissance nul pour 2024). En Italie, la croissance demeure modérée (+0,2 %, soit un acquis de croissance pour 2024 de +0,6 %). L'inflation a nettement reflué à 2,2 % en août (après 2,6 % en juillet), ce qui alimente des gains de pouvoir d'achat dans tous les pays de la zone : les ménages restent toutefois attentistes et ces gains sont pour le moment largement épargnés.

► Encadré 2 - Contexte national - L'activité continue de progresser, l'inflation poursuit sa décrue

L'activité économique française a progressé de +0,2 % au deuxième trimestre 2024. La demande intérieure est à l'arrêt pour le troisième trimestre consécutif : la consommation des ménages est restée atone, tandis que l'investissement a reculé, pour les entreprises comme pour les ménages. Les dépenses publiques constituent la seule source de dynamisme de la demande intérieure. Le commerce extérieur a, quant à lui, continué de soutenir l'activité. Au total, l'acquis de croissance pour 2024 à mi-année est de +0,9 %, pour l'essentiel porté par le commerce extérieur. L'élan serait faible au second semestre et la croissance atteindrait finalement +1,1 % en 2024. L'emploi a marqué le pas au deuxième trimestre (après +0,3 % en début d'année). Enfin, comme ailleurs en Europe, la désinflation se poursuit (l'inflation s'est établie à +1,8 % en août 2024 après +2,3 % en juillet).

► Définitions

Les **services aux entreprises** correspondent aux activités scientifiques et techniques, qui regroupent les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques, ainsi qu'aux activités de services administratifs et de soutien, qui regroupent les activités liées à l'emploi (hors intérim), aux agences de voyage, aux activités de location et à la sécurité.

Les **services aux ménages** sont composés des activités des organisations associatives, des activités d'arts et spectacles, des activités récréatives et d'autres services personnels, en particulier les services pour les particuliers employeurs.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de personnes en emploi ou au chômage.

Les **nuitées** (ou fréquentation) correspondent au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une seule nuit.

Le **taux d'occupation** correspond au rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

► Pour en savoir plus

- « [Au deuxième trimestre 2024, l'emploi salarié est quasi stable ou en légère baisse dans toutes les régions](#) », *Informations rapides* n° 242, septembre 2024.
- « [Prix à la consommation à La Réunion : stabilité en juillet 2024 et +2,5 % sur un an](#) », *Insee Flash La Réunion* n° 277, août 2024.
- « [Point de conjoncture du 9 septembre 2024](#) », *Point de conjoncture*, septembre 2024.
- « [Construction neuve à La Réunion](#) », *Note de conjoncture*, septembre 2024, Deal La Réunion.
- « [Bilan économique 2023 – L'activité économique continue de résister en 2023, mais montre des signes d'essoufflement](#) », *Insee Conjoncture La Réunion* n° 32, juin 2024.
- Les séries longues sur le « [Tableau de bord de la conjoncture à La Réunion](#) ».
- « [Tableau de bord économique de La Réunion](#) », Cerom, juin 2024.

